



## Communiqué de presse

### **ALPHA 20 ET LES ACTIONNAIRES DE REFERENCE DE PSB INDUSTRIES ANNONCENT LE DEPOT D'UNE OFFRE PUBLIQUE SIMPLIFIEE VISANT LES ACTIONS DE PSB INDUSTRIES AU PRIX DE 30€ PAR ACTION SUIVIE D'UN POSSIBLE RETRAIT OBLIGATOIRE**

Annecy, le 25 mars 2021 – 18h45

La société Alpha 20 (« **Alpha 20** ») a été constituée par la Famille Entremont, la Famille Rosnoblet et Union Chimique (ensemble, les « **Actionnaires** »), qui ont souhaité renforcer ensemble leur participation au capital de PSB Industries (« **PSB Industries** » ou la « **Société** »). Les Actionnaires ont conclu un pacte d'actionnaires en date du 24 mars 2021, constitutif d'un concert entre Alpha 20 et les Actionnaires vis-à-vis de la Société (le « **Pacte** »)<sup>1</sup>.

Par l'effet de la signature du Pacte le 24 mars 2021, les Actionnaires et Alpha 20 viennent à détenir de concert 78,38% du capital social et 86,10% des droits de vote théoriques de PSB Industries. Pour rappel, la Famille Entremont, la Famille Rosnoblet et Union Chimique détenaient respectivement 25,21%, 24,04% et 29,13% du capital de la Société (avant la mise en concert). Par conséquent, ils ont notamment franchi de concert le seuil de 30% du capital et des droits de vote de PSB Industries déclenchant une obligation de déposer une offre publique sur PSB Industries.

Dans ce contexte, Alpha 20 procédera, en tant qu'initiateur pour le compte du concert (l'« **Initiateur** »), au dépôt d'une offre publique d'achat simplifiée sur les actions de PSB Industries au prix de 30 euros par action PSB Industries (l'« **Offre** »).

L'Offre s'inscrit dans la continuité du projet de recentrage de PSB Industries, finalisé au 1<sup>er</sup> janvier 2021 avec la cession de l'activité Santé & Industrie (marque Plastibell). Cette cession est intervenue après le spin-off de la société Baïkowski (chimie de spécialité) en décembre 2018 et la cession du pôle Agroalimentaire & Distribution en juin 2018, PSB Industries devenant ainsi un *pure player* du Luxe et de la Beauté autour de sa marque Texen. Ces différentes opérations ont toutefois réduit significativement le périmètre d'activités de la Société (chiffre d'affaires consolidé de 380 M€ en 2017 contre 150 M€ en 2020).

Les Actionnaires ont constaté que PSB Industries n'a jamais fait appel au marché depuis sa cotation en 1955, que son flottant est étroit et que les contraintes réglementaires et administratives ainsi que les coûts liés à la cotation pèsent de plus en plus lourd. Dans ce contexte, la sortie de bourse permettrait à la Société de se concentrer sur la mise en œuvre de sa nouvelle feuille de route.

---

<sup>1</sup> Les dispositions du Pacte feront l'objet d'une publication séparée conformément à la réglementation applicable.



Enfin, alors que les volumes échangés sur le marché sont limités depuis plusieurs années, l'Offre permet également de proposer à chaque actionnaire de bénéficier d'une liquidité certaine à un prix faisant ressortir une prime significative sur les cours actuels et sur différentes moyennes de cours.

#### **TERMES DE L'OFFRE**

L'Offre vise l'ensemble des actions PSB Industries non détenues par Alpha 20 et les Actionnaires (à l'exclusion des actions auto-détenues), soit environ 19,3% du capital, au prix de 30 euros par action.

Ce prix fait ressortir une prime de 61,3% sur le cours coté du 25 mars 2021, dernier jour de cotation avant l'annonce et de respectivement 57,0%, 61,6%, 71,3% sur la moyenne des cours de bourse de PSB Industries pondérés par les volumes des 20, 60 et 120 derniers jours de cotation.

L'Initiateur a l'intention de mettre en œuvre un retrait obligatoire de PSB Industries dans le cas où, à la clôture de l'Offre, les actionnaires minoritaires ne représenteraient pas plus de 10% du capital et des droits de vote de cette dernière. Alpha 20 se verrait alors transférer les actions PSB Industries non détenues par elle au prix de l'Offre.

\* \*  
\*

Ce projet d'Offre ainsi que le projet de note d'information qui seront déposés à l'AMF dans les prochains jours demeurent soumis à l'examen de l'AMF qui appréciera leur conformité aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

L'Offre devrait être ouverte, en principe, dans le courant du mois de mai 2021. Le calendrier de l'Offre, qui sera déterminé par l'AMF, sera publié ultérieurement.

Le projet de note d'information sera disponible sur le site Internet de Alpha 20 ([www.alpha20.fr](http://www.alpha20.fr)) et celui de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

#### **Contacts :**

Aelyon Advisors  
S. Kennis  
[alpha20@aelyonadvisors.fr](mailto:alpha20@aelyonadvisors.fr)